



**Conseil d'école, école élémentaire Louise Weiss
Jeudi 15 mars 2018**

Directeur : Frankie SAMSON

IEN : Frédéric PUZIN Absent excusé

Enseignants :

Valérie OBRY (CP), Véronique JOVENEZ (CP), France FEIGEL (CE1), Isabelle ROBIN (CE1), Grégory BARBET (CE2), Frankie SAMSON (CE2), Sylvain VERARDO (CE2/CM2), Régine GOHIN (CM1), Tatiana MERABET (CM1), Gilles REYNAUD (CM2), Samy ANFIS (CM2, absent excusé), Claire GOUBELLE (Décharge de M. SAMSON en CE2, absente excusée), Marie-Christine DEBESSE (décharge de Mme MERABET en CM1, absente excusée)

AVS : Virginie BETEMPS, Nadège KIMPYMECK, Françoise MARTIN (absentes excusées)

Mairie : Christine MERCIER

Périscolaire : Aurélia PLONCARD, Angéline BREANT (directrices)

Parents élus :

Fédération ou association de parents	Élus titulaires	Élus suppléants
FCPE	Annette BAL	Sabrina LEROUX, <i>absente</i>
FCPE	Isabelle GOSSET	Karine PIERRARD
FCPE	Sandra TAMMAM-BROC	Donatella CASIRAGHI
FCPE	Véronique CLEMENT-DUBUT	Aurélie BIRON
FCPE	Sophie MOURO, <i>absente</i>	Virginie MORENO, <i>absente</i>
FCPE	Marie-Emmanuelle FAGES	Stéphanie CHARMEL, <i>absente</i>
AIPE	Bénédicte ALKOMBRE	Vincent PORFIRIO, <i>absent</i>
AIPE	Emeline GUATTO	Sylvie BIBRON
AIPE	Odile LADOUCEUR-RAYAR	Matthieu JAQUEMET, <i>absent</i>
AIPE	Olivier DUCHEMIN	Valérie CAMPANACCI
PEEP	Caroline LIGNOUX, <i>absente excusée</i>	Virginie BOUDINOT

Rappel : Les élus suppléants ne prennent pas part au vote sauf absence d'un titulaire.

Ordre du jour :

1) Points école

- Remplacement des enseignants absents
- Missions et responsabilités du directeur
- Communication avec les parents, remise des livrets en main propre
- Ouverture de la bibliothèque de l'école aux familles
- Soldes des comptes de coopérative et d'USEP
- Perspectives pour l'année scolaire prochaine

2) Points restauration, NAP, périscolaire, études surveillées

3) Points mairie

- Réponses de la mairie au premier conseil d'école
- Résultats de la concertation sur les rythmes scolaires, décisions prises au niveau municipal, avis du Conseil d'école
- Point sur le nouveau périmètre scolaire
- Chauffage insuffisant dans l'école
- Demandes de travaux et de mobilier

4) Points parents

- Possibilité de récupérer le TNI de la classe qui ferme à Jammes pour doter la 11ème classe de Weiss qui n'en a toujours pas
- Organisation de la fête d'école du 15/06/2018

5) Dates à retenir

Annexe : Réponses de la mairie aux questions du premier Conseil d'école

1) Points école

- Remplacement des enseignants absents

L'équipe pédagogique regrette la déficience des moyens de remplacement pour palier les absences des enseignants et l'organisation des réunions d'équipe éducative ou de suivi de scolarisation.

Nous avons dû répartir des élèves dans les autres classes pendant plus d'une semaine à l'occasion de l'absence d'un enseignant.

Nous devons répartir les élèves dans des classes déjà bien chargées à de nombreuses reprises lors de réunions ou d'absence d'enseignant.

Les parents ont la possibilité de se faire entendre auprès de l'inspection de l'éducation nationale, soit par courrier soit en téléphonant directement, il ne faut pas hésiter.

Le recrutement des enseignants est un problème national, des recrutements exceptionnels sont organisés cette année, car à partir du mois d'octobre, il n'y a plus de remplaçants disponibles (Z.I.L. et brigades).

- Missions et responsabilités du directeur

Le directeur veille à la bonne marche de l'école et assume des responsabilités dans trois domaines : pédagogie avec le projet d'école, fonctionnement de l'école, relations avec les parents et les partenaires.

Il veille au respect des règles de la part de toute la communauté éducative et notamment à celles du règlement intérieur de l'école.

Le directeur n'est pas le supérieur hiérarchique des enseignants et n'est pas habilité à contrôler ou à évaluer leurs pratiques pédagogiques.

Le directeur n'a pas de responsabilité concernant les temps périscolaires.

Concernant les temps périscolaires, les parents qui le souhaitent peuvent prendre contact directement avec le service enfance de la mairie, où se renseigner également auprès des directrices du périscolaire (Aurélia et Angéline).

- Communication avec les parents, remise des livrets en main propre

Le directeur déplore quelques mails et mots dans les cahiers de correspondance à la forme peu respectueuse. Il déplore également le manque de respect et de politesse de certains parents.

Le directeur rappelle aux familles que le premier interlocuteur à privilégier est l'enseignant de leur enfant.

Cette année, les livrets du premier semestre ont été remis en main propre aux familles qui ont été reçues par les enseignants. Les livrets des CM1 de Mme MÉRABET seront remis le 30 mars 2018.

7 familles ne sont pas venues chercher le livret du premier semestre et ne sont pas venues aux rendez-vous proposés par les enseignants sans les en informer.

Avis des parents sur la remise des livrets en main propre au premier semestre : positif. La remise en main propre sera reconduite l'an prochain.

- Ouverture de la bibliothèque de l'école aux familles

La bibliothèque de l'école sera ouverte aux familles pour des emprunts en juin 2018 puis toute l'année scolaire prochaine, un soir par semaine, le jeudi de 18h à 19h.

Pour ce faire des parents volontaires ont commencé le tri et le rangement du fonds de la bibliothèque ainsi que son informatisation. Nous remercions ces parents.

Chaque élève recevra une carte de bibliothèque qui sera gratuite et il aura la possibilité, avec ses parents, d'emprunter deux ouvrages chaque semaine.

Un appel aux familles sera fait et un planning sera mis en place de façon à ce que les parents qui le souhaitent puissent venir aider à tenir la bibliothèque.

- Soldes des comptes de coopérative et d'USEP

Bénéfices de la vente des photos, des chocolats, de la vente des gâteaux et des soirées jeux

Point sur le financement de la classe découverte des CM2 :

Le bénéfice de la vente des chocolats est de 1 075,96 euros, le bénéfice de la vente des photos est de 757,27 euros, le bénéfice de la vente des gâteaux et créations d'élèves est de 370,80 euros, le bénéfice des deux soirées jeux est de 481,53 euros. Soit un total de 2 685,56 euros.

Merci à tous les parents solidaires qui ont participé à ces ventes.

Solde des comptes de l'école :

Coopérative scolaire : au 15/03/2018, solde de 2 493,47 euros.

USEP : au 15/03/2018, solde de 53,20 euros. Une demande de subvention municipale de 350 euros a été déposée.

Dates et coût de la classe découverte des CM2 :

La classe de découverte des élèves de CM2 se déroulera du 1er au 6 avril 2018 en Italie (Naples et Pompéi). Le programme du séjour est consultable sur le site Internet de l'école.

Le départ aura lieu le dimanche 1er avril à 9h de l'école. Le retour est prévu le vendredi 6 avril à 20h00 à l'école.

Des informations seront régulièrement données aux parents durant le séjour sur le site Internet de l'école

(<http://blog.ac-versailles.fr/ecoleweissmagny>), sur le blog de la classe de M. Verardo

(<http://blog.ac-versailles.fr/verardo/>) et sur la porte principale de l'école.

Le coût de la classe de découverte des classes de CM2 est de 21 018 euros. La Caisse des écoles a attribué un budget de 17 520 euros. Il est demandé un vote en Conseil d'administration Caisse des écoles pour affecter un crédit transport supplémentaire au règlement de la classe découverte (360 euros). La coopérative de l'école financera la différence soit 3 138 euros.

Les familles devront régler entre 120 et 240 euros suivant leur taux d'effort. Les familles peuvent demander l'étalement du paiement sur 3 mois en contactant la mairie. En cas de difficulté financière particulière, les familles peuvent demander une aide au CCAS de la ville. Par ailleurs si des familles ont besoin d'attestation ou de facture

pour des bons de la CAF ou de CE d'entreprises, elles doivent prendre contact avec Patrice HEIN en mairie, service finance.

En raison du coût important de la classe de découverte pour la coopérative, il est proposé un nouvel appel aux dons auprès des familles en avril 2018. Les parents élus sont d'accord pour cet appel aux dons.

Des parents élus proposent de faire un don à la coopérative de l'école grâce aux bénéficiaires d'une brocante organisée le dimanche 3 juin 2018 par l'association «Magny Fêtes et Animations» sur le parvis de l'hôtel de ville. Le don à la coopérative de l'école de la part d'une fédération ou d'une association de parents est autorisé.

- Perspectives pour l'année scolaire prochaine

Prévisions d'effectifs :

Nous prévoyons 304 élèves à la rentrée 2018.

Le directeur a demandé l'ouverture d'une douzième classe en prévision d'une augmentation des effectifs. En effet, un programme de construction de 32 logements sera livré dans le courant de l'été 2018 et les effectifs ont déjà augmenté de 35 et 24 élèves les 2 années passés. La demande n'a pas été acceptée par la DSDEN des Yvelines lors de la première phase de la carte scolaire.

Les inscriptions en mairie sont ouvertes du 5 mars au 5 mai 2018.

Des demandes de dérogations sont possibles. Se renseigner auprès de Nadège SARIVA, responsable municipale de la vie scolaire.

Les parents élus demandent à Madame Mercier une diffusion de l'information. Madame Mercier indique qu'une lettre sera adressée à toutes les familles du nouveau périmètre de l'école Gide à propos des demandes de dérogation.

Décisions de passage de classe :

Un conseil de maître se tiendra en mars 2018 pour décider d'une première proposition de passage des élèves dans la classe supérieure ou de maintien. Les représentants légaux pourront alors accepter ou refuser cette proposition.

Un autre Conseil des maîtres se tiendra en mai 2018. Les familles pourront alors faire appel de la décision prise par le conseil auprès d'une commission départementale.

Il sera tenu compte de l'acceptation ou du refus des familles quant à la décision de la première proposition du conseil des Maîtres de mars 2018.

Les règles de redoublement ont été assouplies cette année mais le maintien doit rester exceptionnel et doit obtenir l'accord de l'Inspecteur de l'éducation nationale. Pour rappel, le projet de circonscription prévoit la disparition des redoublements.

Voir le directeur pour toute information à ce sujet.

2) Points restauration, NAP, périscolaire, études surveillées

Aurélia PLONCARD a repris ses fonctions de directrice. L'équipe périscolaire s'en réjouit et est au complet (6 animateurs le matin et le soir, 11 le midi).

Effectifs : le matin entre 70 et 80 enfants, le midi de 250 à 260 enfants (répartis sur quatre services), le soir de 80 à 90 enfants.

Les parents élus soulèvent le problème des violences entre élèves. Les directrices indiquent que quelques problèmes peuvent avoir lieu surtout le midi mais que l'équipe les règle.

Des ateliers sont proposés aux enfants le midi.

3) Points mairie

- Réponses de la mairie au premier conseil d'école

Lecture des réponses de la mairie au précédent Conseil d'école. Ces réponses sont annexées à ce compte-rendu.

- Résultats de la concertation sur les rythmes scolaires, décisions prises au niveau municipal, avis du Conseil d'école

En comité de vie scolaire, la mairie a présenté les résultats du dépouillement des questionnaires parents, enseignants et animateurs de NAP. Une majorité est favorable au retour à la semaine de 4 jours.

La mairie a donc proposé un retour à la semaine des 4 jours et la fin des NAP à la rentrée 2018.

Une réflexion sera menée pour l'organisation de l'accueil des mercredis.

Un sondage sera fait auprès des familles concernant l'organisation des temps périscolaires du mercredi de la maternelle au CM2 inclus.

La mairie souhaite proposer des temps d'accueil très qualifiés le mercredi sur les accueils de loisirs (ateliers à « l'image des NAP »).

Vote des membres du Conseil d'école.

Nombre de votants : 23 Avis favorables à 4 jours : 7, Avis défavorables : 11, Ne se prononcent pas : 5.

Le vote qui a été fait au conseil d'école n'aura pas d'impact auprès de la mairie, le retour à la semaine de 4 jours sera donc bien effectif à la rentrée 2018.

- Point sur le périmètre scolaire

Toutes les informations utiles sont sur le site Internet de la mairie :

<https://www.magny-les-hameaux.fr/content/le-perimetre-scolaire>

- Chauffage insuffisant dans l'école

Nous avons régulièrement constaté cette année un chauffage insuffisant des parties communes de l'école.

Madame Mercier annonce que la chaudière de l'école sera changée cet été et que des travaux de rénovation énergétique sont programmés également cet été.

- Demandes de travaux et de mobilier

En priorité :

- un meuble informatique pour l'ordinateur TNI de la classe de Mme Obry (le précédent ayant été cassé cet été)
- un meuble bibliothèque pour la classe de M. Anfis
- un filtre opacifiant et obscurcissant pour toutes les vitres de la classe de M. Reynaud.
- Un meuble informatique pour le deuxième ordinateur du bureau de direction

Ensuite :

Pour la classe de Mme Robin :

- un tableau blanc type Velleda pour remplacer le vert actuel
- 3 tables jaunes d'une hauteur de moins de 65 cm .
- utiliser un vieil ordinateur de la mairie pour un coin individuel au fond de la classe (sans connexion internet)
- une tablette pour pouvoir travailler sur le TNI sans être systématiquement devant.

Pour la classe de Mme Feigel :

- un scanner.

Pour la classe de Mme Gohin :

- un tableau blanc type Velleda à trois panneaux de mêmes tailles que le tableau vert actuel et qui le remplacerait.

Pour la salle du Rased de Mme Defer :

- un ordinateur
- un scanner
- un TNI ou TBI.

Demandes de gros travaux au budget 2018 :

- réfection de la cour de récréation des CP et CE1
- réfection de l'étanchéité des toitures de l'école.

4) Points parents

Exercices de sécurité :

Un exercice PPMS de mise à l'abri a été réalisé le 13 mars 2018 et a bien fonctionné.

Un exercice de sécurité incendie a eu lieu le 4 décembre 2017 avec la collaboration des services techniques de la ville et s'est bien déroulé (évacuation en 2 minutes et 9 secondes). Deux autres exercices incendie auront lieu cette année scolaire.

- Possibilité de récupérer le TNI de la classe qui ferme à Jammes pour doter la 11ème classe de Weiss qui n'en a toujours pas

La question a été soulevée au Conseil d'école de la maternelle Jammes. Une demande de transfert du TNI doit être faite.

- Organisation de la fête d'école du 15/06/2018

Repas :

Un repas à l'italienne sera proposé (bar à pâtes). Les parents devront le commander et le régler à l'avance (5 euros). Un bar à sirop et un bar à brochettes de bonbons et sucettes seront proposés (0,50 euros).

Une quinzaine de stands de jeux pour les élèves.

Pour que les enfants puissent profiter de nombreuses animations, des parents seront indispensables pour tenir les stands à tour de rôle (sur des séquences courtes de 30 mn).

Vente de programmes réalisés par les élèves au prix de 2 euros.

Vente d'enveloppes gagnantes, au prix de 2 euros

Lots à trouver auprès de commerçants, Comités d'entreprises, parents, etc.

L'école achète et vend des boissons et Mister Freeze.

Un mot sera transmis aux familles via les cahiers de correspondance pour la recherche de lots, un autre pour inscription des parents à la tenue des stands, à la sécurité.

IMPORTANT : Sécurité plan Vigipirate

Les familles recevront la veille de la fête des cartons d'invitation qui devront être présentés pour toute entrée dans l'école.

Les entrées seront filtrées par le directeur et des parents d'élèves à partir de 18h.

La fête de l'école est une occasion de réunir toute la communauté de l'école (parents, élèves, enseignants, personnels) au cours d'un moment festif mais aussi de récolter de l'argent pour notre coopérative scolaire. Pour sa réussite nous comptons sur l'engagement et la participation de tous.

5) Dates à retenir

Exposition des créations des classes de CP et de CE1 réalisées avec l'artiste Charlotte LELONG du lundi 6 au vendredi 10 mars à la Maison de l'environnement. Vernissage le vendredi 10 mars à 18h30.

Début de la procédure d'affectation des élèves de CM2 en 6ème : le jeudi 8 mars 2018.

Réunion d'information pour les parents de CM2 au collège Einstein le mardi 3 avril 2018 à 18h30

Prochain Conseil École/collège : mercredi 4 avril 2018.

Photos de classe le mercredi 21 mars 2018.

Spectacle NAP Théâtre les vendredi 23 et lundi 26 mars 2018 à 10h et 14h pour les scolaires, le vendredi 23 mars 2018 à 19h30 pour les parents à la Maison de l'environnement.

Transmission des premières propositions de passages de classe aux familles le vendredi 30 mars 2018.

Classe de découverte des CM2 du 1er au 6 avril 2018.

Rencontres, dans les classes, avec des auteurs et illustrateurs du salon du Livre LIRENVAL le jeudi 5 et le vendredi 6 avril 2018. Le Salon se tiendra le samedi 7 avril 2018 à l'Espace Fernand Léger de Chevreuse.

Restitution du projet Bulles avec la médiathèque et l'Association musicale de la Mérantaise, classes de CE2 de Mme Goubelle et de CM1 de Mme Mérabet le samedi 7 avril 2018 à 17h à la Maison de l'environnement.

Cérémonie de remise officielle des permis Internet aux élèves de CM2 le samedi 7 avril 2018 à 14h00 lors de la journée citoyenneté qui se déroulera dans le gymnase Delaune, de 10h00 à 16h00.

Nettoyage nature le mercredi 11 avril 2018. Les parents y sont cordialement invités.

Prochain Conseil d'école des enfants le 13 avril 2018. Un bilan de l'action des médiateurs sera réalisé par les élèves.

Visite du centre de tri de Thiverval-Grignon le jeudi 3 mai 2018 pour les classes de CE2 de M. Samson et de M. Barbet.

Journée d'immersion des CM2 en classe de 6ème en mai 2018.

Spectacle de chant choral CP et CE1 : le jeudi 31 mai 2018 à 19h et 20h à l'Estaminet.

Spectacle de chant choral CE2 de M. SAMSON et Mme GOUBELLE, de CM2 de M. REYNAUD, de CM2 M. ANFIS et de CM2 de M. VERARDO: le lundi 18 juin 2018 à 19h à la Maison de l'environnement.

Fête de l'école : le vendredi 15 juin 2018 à partir de 18h.

Remise aux familles des bulletins périodiques du deuxième semestre le vendredi 29 juin 2018.

Journée portes ouvertes au collège Einstein et remise des dossiers d'inscription en 6ème le samedi 16 juin 2018. Si les parents ne peuvent pas y assister ils doivent prendre une date avec le principal du collège.

Prochain Conseil d'école : mardi 12 juin 2018 à 18h30



Magny-les-Hameaux, le 18 décembre 2017

Monsieur SAMSON
Ecole élémentaire Louise Weiss
20/22 rue Hodebourg
78114 MAGNY-LES-HAMEAUX

Service Scolaire
Affaire suivie par : Nadège SARAIVA
Tél. : 01 39 44 71 23
Mail : nadege.saraiva@magny-les-hameaux.fr

Objet : Conseil d'école du 1^{er} trimestre, année scolaire 2017-2018

Monsieur le Directeur,

Je vous remercie de m'avoir fait parvenir votre compte-rendu du conseil d'école qui a eu lieu le 07 novembre 2017.

- *Le budget 2018 permet-il de répondre favorablement aux demandes du Conseil des enfants 2016/2017 ?*
Le budget 2018 sera voté en mars 2018, je vous tiendrai informé des résultats de ces arbitrages.

- *Le problème de connexion Internet sera-t-il réglé en 2018 avec l'arrivée de la fibre ?*
Le prestataire Orange nous confirme que votre école n'est à ce jour pas éligible à la fibre en 2018. Nous vous tiendrons informé sur cette question.

- *Des problèmes de livraison des repas ont été constatés ces derniers temps du fait, semble-t-il de tensions sociales chez le prestataire. Sont-ils réglés ?*
Un mouvement social a effectivement touché notre prestataire de livraison de repas. Durant cette période, le cahier des charges prévu pour la Ville de Magny-les-Hameaux a été respecté. Le service fonctionne de nouveau normalement.

- *Des réflexions sont engagées cette année avec la municipalité, les enseignants, les parents d'élèves et les personnels municipaux concernés autour de la réforme des rythmes scolaires et de la carte scolaire ; du fait de 2 programmes de construction sur le secteur de l'école, le conseil d'école rappelle l'urgence et la nécessité que ce travail aboutisse rapidement.*
Un diagnostic de l'accueil scolaire et périscolaire a été présenté aux directeurs et parents d'élèves le 5 décembre 2017. Une proposition d'une nouvelle organisation des secteurs scolaires sera validée lors du Comité Enfance Scolaire du 19 décembre 2017. Cette nouvelle organisation sera effective dès l'ouverture des inscriptions pour la rentrée 2018 (en mars 2018).
Concernant les rythmes scolaires, plusieurs réunions ont déjà eu lieu. Les questionnaires seront distribués aux familles, enseignants et encadrants début janvier 2018 avec une décision prise courant mars pour la rentrée 2018.

- *Demande de remplacement des barrières amovibles situées devant l'école.*
Les barrières ont été installées mi-novembre 2017.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de mes salutations distinguées.

Elisabeth LAHITTE
Conseiller municipal
Représentant au Conseil d'école

Christine MERCIER
1^{ère} Adjointe déléguée au Scolaire, à
l'Accompagnement Scolaire, à l'Enfance, à la
Politique de la Ville et à la Petite Enfance

